

Le 10 août 2020

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge le dixième jour du mois d'août 2020 à 19h30 sous la présidence du maire Daniel Tétreault, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, Micheline Dufour, Ginette Simard Gendreau, Roger Santerre et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant quorum.

Le conseiller Jean-Pierre Morlot est absent.

La directrice générale et secrétaire trésorière Suzanne Marcoux est présente.

Assemblée ouverte au public mais aucune personne présente.

Le maire ouvre la séance à 19h30.

110-20

Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu, en laissant le varia ouvert.

ADOPTÉ

111-20

Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 6 juillet 2020

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Ginette Simard Gendreau

ET RÉSOLU :

Que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 10 août 2020, soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ

Dépôt et présentation du rapport financier de la Municipalité pour l'année 2019 par Lukas Bouthillier de Raymond Chabot Grant Thornton.

La première période de questions est ouverte à 19h55.

La directrice générale dépose le rapport financier mensuel de juillet 2020.

112-20

Location de la salle communautaire / dîner bénévoles jardin intergénérationnel

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Ginette Simard Gendreau

ET RÉSOLU :

D'autoriser le CDS à utiliser la salle communautaire gratuitement pour la tenue d'un dîner de remerciement aux bénévoles concernant le jardin intergénérationnel (date à confirmer).

ADOPTÉ

113-20

Renouvellement des membres de l'Organisme du bassin versant de la baie Missisquoi

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Robert Gaboriault

ET RÉSOLU :

De procéder au renouvellement comme membre de l'Organisme du bassin versant de la baie Missisquoi.

De nommer la directrice générale comme personne déléguée de la municipalité.

ADOPTÉ

114-20

Comptes à payer

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Micheline Dufour

ET RÉSOLU que le paiement des comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (juin) payé	883,71
Cotisations employeur provinciales (juin) payé	2 667,03
Élus payé	2 597,27
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (5 semaines) payé	11 503,63
Pompiers payé	2 509,38
Suzanne Marcoux (remboursement frais plateforme zoom juillet)	23,00
Suzanne Marcoux (remboursement achat 12 livrets pour inspection véhicules incendie)	92,02
Régie intermunicipale (déchêts : 10,68 T, composte : 18,08 T) juin payé	1 395,09
Régie intermunicipale (déchêts : 9,13 T, composte : 9,46 T) juillet	1 405,73
Sani-Éco (recyclage 4,893 T) juin 2020 payé	396,56
Sani-Éco (recyclage 7,00 T) juillet 2020	563,38
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,49
Hydro-Québec (éclairage public) payé	265,05
Hydro-Québec (site de traitement) payé	1 108,33
Vidéotron(caserne) payé	82,46
Télébec (site de traitement) payé	86,24
Vidéotron (Hotel de Ville et postes de pompage) payé	285,71
Marché Gendreau (essence SSI, essence voirie)	433,54
Postes Canada (courriers du quartier, l'Ami jui et juillet et communiqués Covid)	194,62
Armand Duhamel et Fils (7 pruches cabanon CDS au jardin / remboursé par le CDS	1 399,73
Purolator (frais de transport SSI)	35,09
Communications Plus (location temps d'antenne, 1 mois)	87,38
Pagenet du Canada inc.(pagettes service incendie)	62,68
Groupe Sécurité Alarma (batterie système alarme caserne)	52,61
DJL Rive Sud (asphalte froide en sacs)	6,26
Isotech instrumentation (nettoyage et réparations habits pompier)	1 247,23
Orizon Mobile (Batterie pour radio du service incendie)	136,77
Proxim Maryse Lorrain (articles pour 3 trousse premiers soins)	63,10
CIB informatique (Soutien technique annuel géomatique)	436,91
Chauffage P.Gosselin (diesel pour 3 génératrices eaux usées)	103,24
Comité des Loisirs (frais location bibliothèque du mois d'avril à décembre 2020)	1 620,00
Fernand Tougas (entretien véhicules service incendie et pick up voirie)	327,81
Groupe Environex inc. (analyses eaux usées 1 mois)	150,62
Aquatech (exploitation site de traitement juillet)	1 575,16
Visage régionaux (honoraires recommandations amélioration attractivité)	718,59
Progexpan inc. (clavier et souris)	67,84
Tetra Tech QI inc. (Honoraires services d'ingénieries pavage rang St-Charles)	3 734,63
Ministre des Finances (Régie du bâtiment frais annuel siège élévateur)	88,59
Société Assurances Automobiles du Québec (4 vignettes de conformité véhicules SSI)	23,20
Yvon Landry (aiguisage coteaux et graissage du moulin)	51,73
Ville de Bedford (collecte matières résiduelles juillet et collecte du verre)	5 149,48
Mécanique Laco inc. (Changement pneu remorque et réparation pompe à eau pick up)	667,94
Christian Labecque (coupe, élagage et déchiquetage arbre au barrage)	350,00
Pavages Maska inc. (travaux pavage Walbridge)	22 000,43
Pavages Maska inc. (travaux pavage rang St-Charles)	65 601,47
Ville de Cowansville (cour municipale frais administratifs 4-5-6 2020)	348,28
Techno-contrôle 2000 inc. (rechargement cylindre d'air)	1 021,27
Martech inc. (dos d'âne ralentisseur)	873,81
Centre mécanique Laverdière (Attaches noires)	26,44
SOS technologies (cartouches électrodes SSI 12-2021 et batterie)	294,34
Rona inc. (panneaux, cadena, ruban, fourchette désherbage)	58,19
Motosport G & L enr (souffleur à feuilles, réparation pompe amorçage coupe herbe, bidon)	324,86
Toilettes portatives Sanibert (location 2 toilettes sèches / 2 mois))	298,94
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats,)	1 263,35
Transport Hanigan inc. (Rechargement des accotements)	4 501,76
Concassage Méthé (305,54 T pierres pour rechargement des accotements)	3 134,38

144 416,35

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées au budget 2020.

ADOPTÉ

115-20 Adoption du second projet de règlement no 436-20 concernant les activités minières

Considérant qu'un avis de motion a été dûment donné à la séance ordinaire du conseil le 2 mars 2020 et que le projet de règlement no 436-20 a été déposé à cette même séance;

Considérant que chaque membre du Conseil a reçu une copie du projet de règlement pour en prendre connaissance avant l'assemblée;

Considérant que le conseil municipal a tenue une assemblée publique de consultation, le 6 août 2020 afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les personnes intéressées;

Il est proposé par Roger Santerre
Appuyé par Ginette Simard Gendreau
ET RÉSOLU :

Que le Conseil municipal adopte le second projet de règlement numéro 436-20 modifiant le règlement numéro 314-08 intitulé plan d'urbanisme, afin d'intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement et de développement révisé relatives aux territoires incompatibles à l'activité minière.

Le texte du présent règlement est considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était tout au long reproduit.

ADOPTÉ

116-20 Adoption du second projet du règlement no 437-20 concernant les maisons d'invités

Considérant qu'un avis de motion a été dûment donné à la séance ordinaire du conseil le 1^{er} juin 2020 et que le projet de règlement no 437-20 a été déposé à cette même séance;

Considérant que chaque membre du Conseil a reçu une copie du projet de règlement pour en prendre connaissance avant l'assemblée;

Considérant que le conseil municipal a tenue une assemblée publique de consultation, le 6 août 2020 afin d'expliquer les modifications proposées et d'entendre les personnes intéressées;

Il est proposé par Carole Dansereau
Appuyé par Micheline Dufour
ET RÉSOLU :

Que le Conseil municipal adopte le second projet de règlement numéro 437-20 modifiant le règlement de zonage numéro 315-08 sur le zonage, afin d'ajouter des normes relatives aux maisons d'invités.

Le texte du présent règlement est considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était tout au long reproduit.

ADOPTÉ

117-20 Pavage du rang St-Charles / Autorisation de paiement à Pavage Maska inc.

Considérant le décompte numéro 1 en date du 16 juillet 2020 présenté par l'ingénieur de Tetra Tech QI, responsable du dossier no 40645TT, pour le pavage du rang St-Charles ;

Il est proposé par Carole Dansereau
Appuyé par Robert Gaboriault
ET RÉSOLU :

De faire une retenue de 10%, tel qu'indiqué dans le certificat de paiement;
D'autoriser le paiement de soixante-cinq mille dollars six cent un et 47 sous (65 601.47\$) taxes incluses, ce montant incluant l'escompte appliqué au montant de mille cinq cent cinquante-deux dollars et 16 sous (1 552.16\$).

*** ADOPTÉ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;

118-20 Programme d'aide à la voirie locale du MTQ / travaux pavage rang St-Charles

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

Attendu que les travaux ont été réalisés dans l'année civile en cours de laquelle le ministre les a autorisés;

Attendu que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

Attendu que les travaux de pavage réalisés sur le rang St-Charles sont admissibles au PAVL;

Attendu que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

Attendu que la transmission de la reddition de comptes du projet de pavage du rang St-Charles a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux;

Attendu que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

Attendu que si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement à la municipalité en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

Il est proposé par Micheline Dufour
Appuyé par Ginette Simard Gendreault
ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

Que le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de Stanbridge approuve les dépenses au montant de 65 601.47\$ relatives aux travaux d'amélioration à réaliser et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

La directrice soit autorisée à compléter et à signer tous les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉ

119-20 Refinancement de l'emprunt 327-09 / Frais de refinancement

Proposé par Ginette Simard Gendreault
Appuyé par Robert Gaboriault
ET RÉSOLU :

Que les frais de refinancement de l'emprunt 327-09 seront payés par le fonds général et non en règlement d'emprunt.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;

120-20 Installations septiques de la propriété du 1198 chemin Grande-Ligne

Considérant que les installations septiques de la propriété du 1198 chemin Grande-Ligne sont non conformes et ne respectent pas les exigences du Règlement sur l'évacuation des eaux usées (Q.2-R.22);

Considérant que notre inspectrice en bâtiment et environnement a avisé le propriétaire, par courrier recommandé, que ce dernier devait présenter une demande de permis afin de réaliser les travaux de construction d'une nouvelle installation septique avant le 1^{er} septembre 2020;

Considérant la demande du propriétaire du 1198 chemin Grande-Ligne, aux membres du Conseil, afin d'obtenir une extension du délai pour effectuer les travaux, soit jusqu'au mois de mars 2021;

Il est proposé par Roger Santerre
Appuyé par Ginette Simard Gendreau
ET RÉSOLU :

Que le conseil autorise au propriétaire du 1198 chemin Grande-Ligne, une extension de délai d'un mois supplémentaire seulement, soit le 1^{er} octobre 2020, afin que les travaux de construction d'une nouvelle installation septique soient effectués.

À défaut de respecter ce délai, la Municipalité pourra entreprendre toute mesure judiciaire qu'elle jugera à propos.

ADOPTÉ

121-20 Ajout au schéma de couverture de risque concernant les accidents de la route pour le service incendie

Proposé par Carole Dansereau
Appuyé par Robert Gaboriaux
ET RÉSOLU :

D'autoriser la modification au schéma de couverture de risque de la Municipalité afin que lorsqu'il y a des accidents de la route dans la Municipalité les pompiers soient appelés afin d'assurer la sécurité des lieux.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;

122-20 Formation pour le service incendie concernant les chocs post traumatiques

Proposé par Ginette Simard Gendreau
Appuyé par Roger Santerre
ET RÉSOLU :

D'autoriser la formation concernant les chocs post traumatiques pour le service incendie et ce pour un montant approximatif de sept cent dollars (700) \$.

ADOPTÉ

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense;

123-20 Demande d'aide financière au programme PRIMADA

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge, en collaboration avec les municipalités de la région de Bedford, s'est dotée d'une première politique Municipalité Amie des Aînés et du plan d'actions le 7 avril 2014;

Attendu que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge a complété cette révision et adopté le nouveau plan d'action 2019-2023 le 7 mai 2018;

Il est proposé par Micheline Dufour
Appuyé par Ginette Simard Gendreau
ET RÉSOLU :

Que la Municipalité présente une demande d'aide financière dans le cadre du programme PRIMADA volet 1, petits projets d'infrastructures et d'aménagement répondants aux besoins des aînés.

Que la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

Que la directrice générale soit autorisée à faire cette demande et à signer tous les documents relatifs à cette demande;

*** ADOPTÉ***

124-20 Nomination de nouveaux membres du comité de suivi MADA

Considérant que la Municipalité a mis en place un comité de suivi local dans le cadre de la démarche MADA en 2018;

Considérant que certains membres ont quitté le comité de suivi en place;

Il est proposé par Robert Gaboriault
Appuyé par Roger Santerre
ET RÉSOLU :

Que les membres du Conseil nomment Diane Brais et Pauline Bonneau nouveaux membres du comité de suivi MADA, se rajoutant aux conseillères Carole Dansereau, Ginette Simard Gendreau, la directrice générale ainsi que Béatrice Travers, ces dernières étant déjà au sein du comité.

*** ADOPTÉ***

125-20 Demande d'autorisation pour le drainage des terres agricoles du 600 chemin des Rivières

Considérant la demande du propriétaire du 600 chemin des Rivières, concernant des travaux de drainage des terres agricoles, qui nécessitent un forage en dessous du chemin des Rivières;

Considérant que les travaux seront effectués par l'entrepreneur B. Fréreau et fils;

Il est proposé par Roger Santerre
Appuyé par Ginette Simard Gendreau
ET RÉSOLU :

Que les membres du Conseil autorisent les travaux de drainage par forage sous le chemin des Rivières.

De demander à l'inspecteur en voirie de superviser les travaux.

*** ADOPTÉ***

VARIA :

126-20 Travaux d'excavation accotement coin rang St-Edouard

Il est proposé par Roger Santerre
Appuyé par Robert Gaboriault
ET RÉSOLU :

De mandater Jean-Guy Rousselle pour effectuer les travaux d'excavation au coin du rang St-Edouard afin de corriger l'accotement.

*** ADOPTÉ***

Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense.

La levée de l'assemblée est demandée par Ginette Simard Gendreau à 20:53.

Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Tétreault
Maire

Suzanne Marcoux
Secrétaire-trésorière